
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 25 mai 2023

Heure : 11 h 30

Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Mot d'ouverture
- A2. Adoption de l'ordre du jour – annexe A2 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2023 – annexe B1 (pp 3-6)
- B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 avril 2023

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (p 7)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février et les rapports annuels sont présentés en juin.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Comité de mérite – annexe G1 (p 8)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes – annexe G2 (pp 9-13)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section I : HUIS CLOS

- I1. Comité de mérite

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- J1. Réunion du 17 mai 2023 – annexe J1 (pp 14-15)

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 15 juin 2023 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire générale,



Debra Radi

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 27 avril 2023 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Pauline Bosc, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Alexandre Brassard, Paul Brochu, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Florette Giasson, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Christine Mahé-Napastiuk, Patrick Noël, Debra Radi, Janelle Ritchot, Etienne Rivard, Carmen, Roberge, Geneviève Roy-Wsiaki, Marie-Claude Simpson, Beydi Traore, Christian Violy, Faïçal Zellama

Absences motivées : Lise Brin, Marie-Elaine Desmarais, Mélanie Desnoyers, Michel Gagnon, Jouwairia Lahboub-Daayf, Claudine Lupien, Mathias Oulé, Bertrand Pauget, Christian Perron,

Absences : Saïd Bouthāïm, Stéphanie De Leon, Samanta Dubois, Daniel Gagné, Cora-Andrée Martin, Anne-Marie Maupertuis, Macoura Ndao, Moses Nyongwa

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Mot d'ouverture

La rectrice souhaite la bienvenue à tous et à toutes en cette première réunion du printemps.

A2. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0423-1 PROPOSITION : Carmen Roberge / Hélène Archambault

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 26 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2023

Afin de respecter la nomenclature des propositions du Sénat, les changements suivants seront apportés au procès-verbal : SÉNAT-0216-1 est remplacé par SÉNAT-0223-1 et SÉNAT-0216-2 est remplacé par SÉNAT 0223-2.

La présence du sénateur Christian Violy sera inscrite à la catégorie d'absence motivée plutôt qu'à la catégorie d'absence.

SÉNAT-0423-2 PROPOSITION : Pauline Bosc / Latifa Koussih

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat du 16 février 2023 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 16 février 2023
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

Le rapport de la rectrice est déposé à titre d'information. Elle ajoute aussi quelques éléments qui ne paraissent pas à son rapport.

Le plan d'action pour les langues officielles a été annoncé hier et l'Université attend des nouvelles de Patrimoine Canada à savoir comment les investissements annoncés seront distribués. La rectrice indique que le 80M\$ de financement annuel récurrent qui avait été promis ne s'est pas matérialisé dans le budget 2023-2024 et ne fait pas partie du plan d'action.

À la rencontre des recteurs manitobains la semaine dernière avec la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, madame Sarah Guillemard, celle-ci a confirmé que le gouvernement ne poursuivra pas l'idée de faire un lien entre le cadre de reddition de compte envisagé et le financement à la performance pour tout nouveau financement futur. Une correspondance du bureau de la ministre suivra à cet effet.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est déposé à titre d'information. Il ajoute que toutes les propositions d'ajouts ou de modifications de cours et de programmes présentées à notre Sénat en janvier dernier ont été adoptées au Sénat de l'Université du Manitoba.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février et les rapports annuels sont présentés en juin.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

G1. Comité de mérite

La présidente du Comité de mérite, Mélanie Cwikla, partage que le comité s'est réuni au début avril afin de discuter du Prix Alexandre-Taché, de la création d'un nouveau prix de mérite et de la modification des critères de sélection du diplôme honorifique et du doctorat honorifique.

Une discussion s'ensuit.

La présidente du comité confirme que le Comité de mérite se penchera sur les éléments nécessaires afin de pouvoir avancer une nouvelle proposition au Sénat quant au statut du Prix Alexandre-Taché pour les années à venir.

SÉNAT-0423-3 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Christian Violy

Que le Sénat entérine la recommandation du Comité de mérite de suspendre la remise du prix Alexandre-Taché, et ce, pour l'année académique 2022-2023.

ADOPTÉE
1 contre

La présidente du comité explique que le nouveau *Prix de l'engagement communautaire* permettra à l'Université de reconnaître les contributions communautaires à la francophonie manitobaine, prix qui ne viendra pas remplacer les prix existants. Elle précise qu'à compter de 2023-2024, le comité souhaiterait modifier la procédure afin d'abolir la rotation des prix afin de pouvoir considérer l'ensemble des prix à chaque année. Le comité souhaiterait aussi pouvoir déterminer envers quel prix une candidature devrait être examinée.

SÉNAT-0423-4 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault

Que le Sénat entérine la recommandation du Comité de mérite de créer un *Prix de l'engagement communautaire* qui serait décerné à l'une des collations des grades de juin 2023, tel que présenté.

ADOPTÉE

SÉNAT-0423-5 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Alexandre Brassard

Que le Sénat entérine la recommandation du Comité de mérite de mettre à jour et les critères de sélection du diplôme honorifique et du doctorat honorifique, et d'uniformiser les conditions d'admissibilité, tel que présenté.

ADOPTÉE

La rectrice remercie Mélanie Cwikla et les membres du Comité de mérite pour leur travail.

Section H : **RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**

H1. Rapport des réunions du 21 février et 21 mars 2023

Le rapport est déposé à titre d'information. La prochaine réunion du Bureau des gouverneurs est prévue le 30 mai 2023.

Section I : **HUIS CLOS**

SÉNAT-0423-6 PROPOSITION : Jeff Leclerc / Mélanie Cwikla

Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 08.

ADOPTÉE

Beydi Traoré quitte l'assemblée à 12 h 08.

11. Prix d'excellence en enseignement

SÉNAT-0423-6 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Paul Brochu

Que le Sénat retourne en session régulière à 12 h 22.

ADOPTÉE

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

J1. Réunion du 5 avril 2023
Aucun élément pertinent pour l'USB.

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 mai 2023 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Faiçal Zellama propose la levée de la séance à 12 h 24.

La présidente,

La secrétaire générale,

Sophie Bouffard

Debra Radi

Rapport de la rectrice
Réunion du Sénat du 25 mai 2023

1. Lettre de la ministre Sarah Guillemard

Le 28 avril dernier, le rectorat a reçu une lettre de la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation dans laquelle elle mentionne que le gouvernement provincial avait entendu les préoccupations soulevées par les partenaires du secteur de l'éducation postsecondaire quant au modèle de financement basé sur la performance. Elle confirme également que le nouveau cadre de reddition de compte pour le postsecondaire, envisagé en réponse au *Rapport sur la surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire* publié par le Bureau du vérificateur général du Manitoba, ne sera pas lié au financement. Le gouvernement a pris un pas de recul et a réévalué certains aspects de ce projet, dont la proposition d'introduire un système de financement basé sur les résultats.

2. Financement provincial

L'Université de Saint-Boniface est toujours dans l'attente d'une confirmation de son financement pour la phase 2 de l'expansion de son Baccalauréat en éducation, incluant également certains investissements à la Faculté des arts, ainsi que pour l'approbation et le financement d'un nouveau programme d'auxiliaire d'enseignement. C'est également le cas pour les quatre propositions soumises en mars 2023 visant l'expansion de nos programmes en éducation de la jeune enfance.

3. Laboratoires de chimie

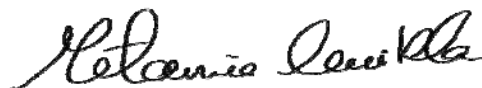
Les rénovations des laboratoires de chimie ont pris fin. Les activités d'enseignement et de recherche peuvent reprendre leur cours dans des espaces renouvelés et à la fine pointe qui rencontrent les standards en matière de santé, sécurité et accessibilité. Félicitations à tous les membres de l'équipe de l'USB qui ont contribué de près ou de loin à cette importante réalisation qui s'inscrit dans l'axe 1 de notre plan stratégique, plus précisément sous l'objectif « Améliorer les environnements d'apprentissage et de recherche » !

COMITÉ DE MÉRITE
Rapport au Sénat

Le Comité de mérite du Sénat s'est réuni à deux reprises en mai 2023 afin de déterminer les récipiendaires des prix et des médailles qui seront remis aux différentes collations des grades prévues en juin 2023.

La présidente du Comité présentera les recommandations, à huis clos, au Sénat de mai 2023.

La présidente,



Mélanie Cwikla

AVIS

La documentation relative à cette réunion se trouve à l'endroit suivant :

Membres du personnel : H:\CECP\2022-2023\5 mai 2023

Étudiants : G:\CECP\2022-2023\5 mai 2023.

RAPPORT AU SÉNAT

MAI 2023

COMITÉ D'ÉTUDE DES COURS ET DES PROGRAMMES (CECP)

PRÉSIDENTE : ANNE SECHIN

Le Comité d'étude des cours et des programmes s'est réuni le vendredi 5 mai dernier pour évaluer les dossiers qui lui avaient été remis. Nous tenons à remercier nos collègues qui ont pris le temps de préparer des demandes, toutes les personnes impliquées dans le processus, et en particulier Nicole Legal et Chantal Beaulieu.

Il est à noter les Sénats de l'USB et de l'Université du Manitoba ont adopté toutes les propositions qui avaient été présentées en janvier.

Nous avons examiné, ce printemps, une vingtaine de propositions qui émanaient de l'**École des Sciences Infirmières et des Études de la Santé (ESIES)** et de l'**École technique et professionnelle (ETP)**. Il s'agissait, pour la plupart, de modifications mineures aux exigences de programme, quelques modifications de cours, quelques introductions de cours et une suppression de cours.

Si vous avez des questions sur une des propositions, sentez-vous bien à l'aise de la poser : je pourrai y répondre, et Peter Dorrington ou les personnes qui ont déposé des demandes et qui sont présentes au Sénat pourront également vous renseigner.

1. Propositions de l'École des sciences infirmières et des études de la santé (ESIES)

a. Changements aux exigences du programme

- i. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé sous la rubrique *Assiduité aux stages cliniques* dans l'annuaire aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- ii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé sous la rubrique *Évaluation* dans l'annuaire aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- iii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à deux énoncés sous la rubrique *Règlements* aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- iv. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification aux *Exigences linguistiques en anglais* au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- v. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification aux *Exigences linguistiques en anglais* au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- vi. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé sous la rubrique *Exigences* dans l'annuaire au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- vii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé *Rendement de l'étudiant* dans l'annuaire au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- viii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé *Rendement de l'étudiant* dans l'annuaire au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.

b. Modifications de cours

- i. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications des cours SINF 2035 *Soins de la famille en périnatalité* et SINF 2045 *Soins des adultes* au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.
- ii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications des cours SINF 3015 *Santé mentale* et SINF 3055 *Soins complexes I* au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.
- iii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications du cours SINF 4015 *Soins complexes II* au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2024.
- iv. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications du cours SS 104 *Prestation des soins de santé* au programme de Certificat d'aide en soins de santé, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.
- v. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications des cours SINF 1017 *Techniques et méthodes de soins I*, SINF 2026 *Techniques et méthodes de soins II* et SINF 3035 *Techniques et méthodes de soins III* au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.
- vi. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications des cours DSI 101 *Techniques et méthodes de soins I*, DSI 107 *Techniques et méthodes de soins II* et DSI 113 *Techniques et méthodes de soins III* au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.
- vii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications du cours DSI 108 *Stage : Soins des adultes* au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.
- viii. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications du cours SINF 1046 *Évaluation de la santé* aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur en septembre 2023.

c. Modifications aux politiques

- i. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé sous la rubrique *Assiduité aux stages cliniques* dans l'annuaire aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- ii. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à deux énoncés sous la rubrique *Règlements* aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- iii. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification aux *Exigences linguistiques en anglais* au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- iv. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé *Rendement de l'étudiant* dans l'annuaire au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- v. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé *Rendement de l'étudiant* dans l'annuaire au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- vi. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé sous la rubrique *Évaluation* dans l'annuaire aux programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- vii. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification aux *Exigences linguistiques en anglais* au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.
- viii. Que le CECF recommande au Sénat d'adopter la proposition de modification à l'énoncé sous la rubrique *Exigences* dans l'annuaire au programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, pour mise en vigueur dès septembre 2023.

2. Propositions de l'École technique et professionnelle (ÉTP)

- a. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition d'introduction du cours GP 2091 *Perspectives professionnelles en gestion de projet*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve des ressources disponibles.
- b. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifications des programmes *Diplôme en administration des affaires*, *Administration des affaires avec double concentration Marketing-Multimédia* et *Gestion du tourisme* afin d'y ajouter l'option de suivre le cours GP 2091 *Perspectives professionnelles en gestion de projet* ou de faire les stages CP 2091 ou SP 2091, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve des ressources disponibles.
- c. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de créer le cours TI 211 *Stage en technologies de l'information*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve des ressources disponibles.
- d. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de supprimer les cours TI 110 *Stage d'observation* et TI 210 *Stage d'initiation à la pratique*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2024.
- e. Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition de modifier le *Diplôme en technologies de l'information* afin d'y enlever les stages TI 110, TI 210 et SP 2091 et d'y ajouter le TI 211 *Stage en technologies de l'information*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023.

Je reste évidemment disponible pour toutes les questions que vous pourriez avoir en relation avec les propositions soumises.

Anne Sechin,
Présidente du CECP



**Sénat de l'Université du Manitoba
Mai 2023**

Rapport de la secrétaire générale de l'USB au Sénat

May 17, 2023 – Senate Meeting

The following motions were approved by Senate during the Open Session of its meeting on May 17, 2023:

- **THAT the candidates recommended for a degree notwithstanding a deficiency be approved.**
- **THAT Senate approve the Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes, Spring 2023.**

Université de Saint-Boniface

Faculté des arts et Faculté des sciences

Faculté des arts

The faculté is proposing the deletion of one (1) course, the introduction of one (1) course, and the modification of four (4) courses. The overall number of credit hours offered by the faculté would decrease by 3 credit hours. The faculté is proposing to formally establish a mineure en administration des affaires, for students in the Baccalauréat ès arts général, as outlined in the attachment to the Report. The Université has a long-standing practice of offering the program, which has been awarded to a small number (1 -3) of students each year. The program is modelled on the Management Minor for Non-Business Students that is offered by the Faculty of Management, University of Manitoba. The program requires 18 credit hours of business courses offered by the l'École d'administration des affaires (with subject codes ACC, GMGT, HRIR, INTB, MIS, MSCI, or SCM), with a minimum Cumulative Grade Point Average of 2.00 in all courses that contribute to the program. The 18 credit hours completed toward the minor would also contribute toward the 90 credit hours required.

Faculté des sciences

The faculté is proposing modifications to the Baccalauréat ès sciences général, as outlined in the attachment to the Report. The changes are intended to align the program requirements with the recently modified Bachelor of Science (General) degree offered at the University of Manitoba. The objective of the revisions to the B.Sc.(Gen.) were to provide students with broad-based, general science training that includes exposure to all the major science disciplines. Modifications to the B.Sc. general involve the removal of the Group A and Group B listings of introductory level courses; removal of a requirement to complete courses from either two different disciplines or biological sciences, at the 2000 – 4000 levels; introduction of three domains of study – Mathematical and Computer Sciences (COMP, MATH, STAT), Physical Sciences (ASTR, CHEM, PHYS), and Life Sciences (BIOL, MBIO)

département des sciences expérimentales

The département is proposing the modification of five (5) courses. There would be no change to the overall number of credit hours offered by the département.

département des sciences mathématiques et physique

The département is proposing the deletion of one (1) course and the modification of fifteen (15) courses. The overall number of credit hours offered by the département would decrease by 3 credit hours.

Faculté d'éducation

The faculté is proposing the modification of one (1) course. There would be no change to the overall number of credit hours offered by the unit.

Université de Saint-Boniface

Program proposal: mineure en administration des affaires

- **THAT Senate approve the Report of the Senate Committee on Instruction and Evaluation concerning the establishment of an English Language Proficiency Requirement for the Baccalauréat en travail social, Université de Saint-Boniface, effective September 1, 2023.**

<https://umanitoba.ca/governance/senate/motions>



Debra Radi